



## Règlement concours photos Du 9 septembre 2018

Prenez des photos de la commune du FIDELAIRE, avec en arrière-plan un lieu reconnaissable.

3 photos maximum de format A4 par participant pour le concours, et celles de votre choix pour l'exposition.

Les photos sont à déposer à la mairie du FIDELAIRE, avec vos nom, prénom et adresse.

1 prix adulte et 1 prix enfant récompenseront les plus beaux clichés.

Les photos seront exposées à la mairie jusqu'à la fin de l'année.

Le jury sera composé des membres de la commission environnement de la commune et du parrain de l'opération Mr. le président de l'APEF.

A vos appareils

Et bon été à parcourir les chemins de la commune !!!